COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

RÉSOLUTION

Projet de terminal de conteneurs de QSL —
Mémoire des représentants des conseils de quartier

CONSIDÉRANT QUE le mémoire relatif au projet de terminal international de conteneurs de QSL a été élaboré à l'initiative des représentants des conseils de quartier siégeant au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) ;

CONSIDÉRANT QUE la mission du CVAP comprend la vigilance sur les activités portuaires, la documentation des enjeux environnementaux et le maintien d'un dialogue constructif entre les parties concernées ;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'évaluation et d'atténuation des impacts du projet QSL est en cours ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec s'est dotée d'une Vision Ville-Port 2026-2035 et qu'elle prévoie également contribuer, après avoir complété un exercice rigoureux auprès de ses différents services, au processus d'évaluation et d'atténuation des impacts mis en place par l'Administration portuaires de Québec ;

IL EST PROPOSÉ QUE :

Le CVAP adopte le mémoire préparé par les représentants des conseils de quartier membres du Comité et le transmette à l'Administration portuaire de Québec, accompagné de l'avant-propos de la présidence, afin d'alimenter le processus d'évaluation et d'atténuation des impacts du projet QSL.

Proposé par : Thomas Brady, représentant du Conseil de quartier de Saint-Roch

Appuyé par : Juliette Cauchon, représentante du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste

Décision : ☒ Adoptée ☐ Rejetée ☐ Reportée